

Compte-rendu de l'atelier N°9 :

Le partenariat école-famille, un atout dans la réussite des enfants.¹

Intervenants :	<p>Bénédicte Loriers, représentante de l'UFAPEC, évoque l'évolution historique du rapport des familles à l'école et met en évidence la nécessité d'un partenariat - sans doute complexe dans la définition du rôle de chacun- mais indispensable pour la réussite des élèves.</p> <p>Éric Mangez est sociologue et professeur à l'Université Catholique de Louvain (UCL). Ses travaux portent sur la transformation du métier d'enseignant, sur les relations entre les familles et l'école et sur les politiques éducatives. Il est l'auteur, en 2002, avec Magali Noël et Bernard Delvaux d'un rapport intitulé <i>Les familles défavorisées à l'épreuve de l'école maternelle. : Collaboration, lutte, repli, distanciation</i> édité par le Centre de recherche interdisciplinaire pour la solidarité et l'innovation sociale (CERISIS) de l'UCL.</p> <p>Philippe Crepin est l'actuel président de l'ASBL Escalpade. Cette ASBL est née de la volonté de parents de créer une école adaptée aux besoins d'enfants avec une déficience physique en Brabant Wallon. Cette initiative a permis la création de l'école fondamentale et, depuis la rentrée 2009, d'une école secondaire.</p>
Animateur :	Paul Maurissen
Secrétaire :	Renée Thilmany

1. Intervention de Madame Bénédicte Loriers, représentante de l'UFAPEC (support PowerPoint sur le site)

- Mise en évidence des difficultés des uns et des autres à « entrer en communication » en démontrant l'asymétrie de 2 mondes, celui public de l'enseignement qui recherche l'intérêt collectif et celui privé des parents qui est plus en quête d'intérêts individuels.
- Expression du ressenti d'un bon nombre de parents qui ne font plus confiance en l'institution école tout en comprenant que les difficultés rencontrées sont liées à la massification de

¹ Ce compte-rendu est un résumé des interventions et débats de l'atelier réalisé par la ou le secrétaire. Afin de permettre une diffusion rapide, il n'a pas été possible de demander aux intervenants de valider ce texte. Si, malgré le soin apporté à ce travail, des propos ont été mal retranscrits, merci de nous en excuser. Dans la mesure où ils nous ont été communiqués, les supports de présentation ou les textes des intervenants sont également publiés pour compléter ce compte-rendu.

Les propos n'engagent pas le SeGEC.

Le Service d'étude du SeGEC

l'école qui accueille de plus en plus d'élèves provenant de milieux socioculturels pauvres. L'enseignant d'aujourd'hui doit faire preuve de compétences très variées. Il doit, non seulement enseigner une discipline, mais doit assurer éducation et épanouissement de l'élève tout en compensant le manque d'autorité de certains parents.

- c) Quelques pistes utiles pour développer le partenariat école-famille
 - a. Écoute des parents sans vouloir les éduquer ;
 - b. Développement de la part des enseignants d'un langage accessible aux parents ;
 - c. Parents qui sont amenés à faire la part des choses entre les interventions de type collectives et les interventions plus individuelles.

Réactions :

- Directrice d'école :

C'est bien à la direction de créer un climat de dialogue avec les parents. Ce dialogue ne peut se faire ni par le biais du conseil de participation qui lui semble artificiel ni surtout par le biais d'un comité de parents dont la plupart des membres ne cherchent qu'une prise de pouvoir.

- Institutrice maternelle :

C'est à l'enseignant à créer un climat de confiance en se rendant disponible aux relations individuelles.

- Directeur, futur directeur diocésain :

Il faut organiser la relation parents-école en deux types d'actions, celles menées de manière collective structurée et celles menées de manière individuelle pour répondre aux besoins de la famille.

- Directeur d'une école en milieu populaire :

Si l'école a des devoirs vis-à-vis des parents, les parents n'en ont-ils pas vis-à-vis de l'école ?

- Directeur D+ :

Un bon dialogue ne peut se construire que s'il y a compromis, négociation, consensus.

Le travail de la direction sera d'équilibrer les exigences des enseignants à celles des parents. Dans ce sens, la direction doit accueillir les parents et encourager ses enseignants.

- Enseignante, animatrice d'un groupe de parents :

Le dialogue positif parents-école peut se faire de manière plus efficace si les uns et les autres sont formés à l'utilisation d'outils tels que les outils de communication non violente.

- Présidente de PO d'écoles spécialisées :

Il faudrait accorder plus de temps aux enseignants pour qu'ils se forment à la communication avec des personnes ayant des valeurs différentes. Cette formation devrait également être donnée à l'école normale qui ne prépare pas les enseignants à acquérir des compétences relationnelles.

- Directrice PMS :

L'UFAPEC doit aider les parents à définir la bonne distance à maintenir vis-à-vis de l'école. Le parent doit apprendre à rester à sa place de parent et à ne pas intervenir dans la pédagogie.

- Conseiller pédagogique futur directeur diocésain :

Pointe la subjectivité de la place des parents.

2. Intervention de Monsieur Éric Mangez sociologue et professeur à l'UCL. (Support PowerPoint sur le site)

Pour Éric Mangez, le problème relationnel famille – école vient de l'échec scolaire qui induit également d'autres problèmes tels que celui de la violence.

Les situations sont différentes selon les milieux sociaux concernés. Chaque situation est unique, mais le phénomène est social. Il faut donc resocialiser l'ensemble pour éviter de ne focaliser qu'au cas par cas.

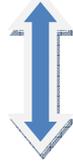
Éric Mangez analyse quelques raisons sociales à la réussite ou à l'échec scolaire.

Dans les milieux socioculturels et socioéconomiques pauvres, l'image de soi est négative et l'école ne peut rien apporter. Les personnes appartenant à ce milieu s'auto excluent et ne font pas de réel choix d'établissement. Ils sont et resteront incompetents quoiqu'il arrive pensent-ils. L'héritage du capital culturel ne se fait pas.

Une autre raison de l'échec rencontrée dans les milieux socioéconomiques défavorisés est d'ordre sociocognitif :

Pour comprendre un phénomène et donc pour apprendre, il est indispensable de prendre un certain recul, de prendre une posture d'analyse par rapport à l'objet de la connaissance.

Dans les familles socioéconomiques pauvres, on ne prend pas de distance.
On agit, on imite sans se poser de questions.



À l'école, la posture à distance est exigée.
Il ne suffit pas de mettre les élèves dans l'action pour les aider à apprendre, il faut leur permettre d'étudier l'action.

Un savoir-faire ne sera d'autant meilleur que s'il est aidé par un savoir.

Cette différence crée le malentendu, la confusion.

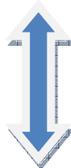
La prise de conscience de ce constat peut aider l'enseignant à faire réussir son élève en demandant par exemple à celui-ci d'exprimer ses difficultés, en lui apprenant donc à se mettre à distance. Cette prise de conscience peut également aider l'enseignant à mieux communiquer avec les parents.

3. Intervention de Monsieur Philippe Crépin, président de l'ASBL Escalpade **(Support PowerPoint sur le site)**

Monsieur Crépin retrace l'histoire de la naissance des écoles Escalpade fondamentale et secondaire afin de marquer le parallélisme qu'il y a entre cette fondation d'établissements et l'évolution de la place de l'ASBL par rapport à l'institution école.

Difficultés :

L'ASBL "parents fondateurs" souhaite une école de type 4 ouverte à tous les élèves de type 4 quelque soit leur niveau de maturité (fondamental) ou la forme dans laquelle l'élève doit être inscrit (secondaire).



Le PO doit respecter certaines règles administratives de programmation et ne peut donc inscrire que des élèves de maturités et formes que les écoles ont le droit d'organiser.

Conclusion :

L'ASBL doit non seulement renoncer à une partie de son projet, mais aussi en confier le gouvernail au PO qui ne peut sainement n'être constitué que de seuls membres de l'ASBL.



Conflits possibles

Pour éviter ces conflits, une réflexion pédagogique est menée à la fois par l'équipe pédagogique et l'ASBL. Cette réflexion se fait dans un esprit de volonté partagée à rechercher sans cesse l'équilibre entre les demandes des parents et les exigences pédagogiques de l'équipe éducative.

De plus, l'ASBL est bien au fait qu'elle devra petit à petit s'effacer.

Monsieur Crépin conclut en précisant que si le projet de fonder une école de type 4 a vu le jour dans le Brabant Wallon, ce n'est pas parce que c'est le Brabant Wallon. Deux facteurs indispensables ont été réunis, à savoir d'une part une volonté de parents déterminés à enfoncer des portes parfois bien lourdes et d'autre part la rencontre d'une direction acceptant de relever un nouveau défi. Ce modèle est transposable.